# RÈGLEMENT STUDIO ANNEYOGA

Je suis heureuse de vous accueillir dans mon studio dédié au Yoga et au Pilates,

Nous sommes de plus en plus nombreux et je continue à privilégier les cours en petits groupes .Pour que tout se passe dans de bonnes conditions, merci de prendre connaissance du règlement ci-après.

## Quiétude des lieux

Pour le confort de tous, merci de respecter le silence dans le couloir ( surtout si il y a un cours avant le votre ) et la voix basse dans le jardin (téléphone en mode silence).

Les téléphones doivent être éteints dans le studio.

## Règles de réservation

L'élève a le choix entre l'abonnement trimestriel, la carte ou le cours à l'unité.

#### -abonnement trimestriel : créneau fixe

L'élève choisi le nombre de cours qu'il désire effectué par semaine et bloque à l'inscription les créneaux choisis pour le trimestre.

Si l'élève ne peut garder un créneau fixe, il doit opter pour une carte.

L'annulation est possible au moins 4 heures avant, afin que la place puisse être libérée.

Toute réservation non annulée est due. Cependant en cas de force majeure ( maladie grave, accident ...) le cours peut être rattrapé, avec justificatif, dans le courant du trimestre ( et non sur le trimestre suivant )

#### Rattrapage

Si vous avez annulé votre réservation, il est possible de rattraper votre cours, uniquement dans le courant du trimestre ( et non le trimestre suivant ).

Dans ce cas, vous devez réserver votre place par téléphone (SMS)

Ces rattrapages sont autorisés dans la mesure du raisonnable ( 3 à 4 fois dans le trimestre )

L'abonnement est nominatif et ne peut être partagé.

L'abonnement ne peut être remboursé, en cas de force majeure ( maladie grave, longue hospitalisation, grossesse), il peut être reporté.

La non-utilisation temporaire de l'abonnement n'ouvre aucun droit à l'élève de prolongation de sa validité.

En cas de fermeture du studio, par décision gouvernementale, les élèves auront accès à des cours vidéos illimités, et aux rattrapages de leurs cours durant une durée plus longue dans toutes les pratiques. Le planning sera adapté en fonction des décisions gouvernementales et d'un minimum de 4 élèves inscrits.

### -carte de 10 ou 5 cours

L'élève doit réserver systématiquement sa place par SMS. La demande de réservation peut se faire jusqu'au dernier moment, et sera possible en fonction des places restantes.

L'annulation est possible au moins 4 heures avant le début du cours.

Toute réservation non annulée est due, sauf en cas de force majeure.

## Validité de la carte

La durée de validité de la carte de 10 cours est de 6 mois, à partir du 1<sup>er</sup> cours pris.

La durée de validité de la carte de 5 cours est de 3 mois, à partir du 1er cours pris.

Cette durée peut être prolongée qu'en cas de force majeure, sous présentation de justificatif ( certificat médical, hospitalisation...)

En cas de fermeture par décision gouvernementale, la durée de la carte sera prolongée de la période de la fermeture.

La carte peut être partagée et être cédée à un autre élève.

Elle n'est pas remboursable.

La non-utilisation temporaire ou définitive de la carte n'ouvre aucun droit à l'élève de prolongation de sa validité.

#### -le cours à l'unité

L'élève doit réserver son cours par SMS ou téléphone.

## Annulation définitive d'un cours

Anne yoga se réserve le droit d'annuler définitivement un cours qui a une participation régulière de moins de 4 personnes.

#### **Paiement**

Le paiement s'effectue préalablement à la prestation.

La validation de l'inscription est confirmée après réception du paiement.

#### **Horaires**

Présentez vous à votre cours 10 minutes avant le début.

Si vous êtes en avance, merci de patienter. Vous pouvez entrer dans le studio ( si il n'y a pas cours) et vous installer sur votre tapis, en respectant le calme.

Les retards de 5 minutes, sont acceptés, l'élève respectera le calme en rejoignant le cours.

#### -fermeture du studio

Les vacances de Noël 1 ou 2 semaine(s) pendant les vacances scolaires Certains jours fériés ( 1er mai, lundi de Pâques )

Le planning change durant l'été.

## Cas particuliers

Il est de la responsabilité de l'élève de consulter un médecin avant de participer à un cours de yoga ou de Pilates. L'élève s'engage à signaler tout problème physique (maladie, blessure) existant.

L'élève s'engage aussi à pratiquer dans un cours qui correspond à son niveau, à suivre les instruction et à ne pas pratiquer d'autres mouvements que ceux proposés pendant les cours.

## Hygiène et matériel

Les chaussures sont interdites dans le studio, merci de vous déchausser dans le couloir.

La tenue vestimentaire doit être confortable et correcte, les vêtements doivent être dédiés à la pratique ( pas de short en jean, de short de bain, de tenue de ville ....)

Vous pouvez apporter votre propre matériel.

Le matériel mis à disposition ( tapis ) doit être nettoyés après la pratique ( une lotion désinfectante est prévue à cet effet) Les briques, couvertures, balles doivent être rangées correctement, à leur place.

Les tapis de prêt sont dans le couloir.

Les tapis personnels doivent tous être rangés au même endroit

$\Box$ Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et $\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \$	
Nom, Prénom, Date et Signature	